



Beaucaire, le 6 août 2020

DIRECTION GENERALE
JS/ML/BB

Le Maire de Beaucaire
Julien SANCHEZ

à

Madame, Monsieur

Madame, Monsieur,

En cas de décès du maire ou d'un adjoint au maire, l'article L2122-14 du CGCT fait obligation au maire de réunir un conseil municipal dans les 15 jours suivant le décès.

Par ailleurs, conformément aux dispositions des articles L2121-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le

Jeudi 13 août 2020 à 14h00

En salle du Conseil

Mairie de Beaucaire

Place Georges Clemenceau

30300 BEUCAIRE

L'ordre du jour est le suivant :

Minute de silence en hommage à Mme Marie Lise ANCEL, adjointe au Maire décédée en fonction.

- 1) Installation d'une nouvelle conseillère municipale – Mme Liliane PEPE BONNETY
- 2) Décision du maintien du nombre d'adjoints au maire à 9
- 3) Election d'une nouvelle adjointe au maire – rang dans l'ordre du tableau
- 4) Election d'une nouvelle adjointe au maire de Beaucaire
- 5) Composition des commissions municipales – modification (nouvelle désignation)
- 6) CCAS – élection des membres – modification (nouvelles désignations)
- 7) Représentation municipale organismes extérieurs – modification (nouvelles désignations)
- 8) Indemnités de fonctions des élus municipaux
- 9) Indemnités de fonctions des élus municipaux – majoration

- 10) Préemption SAFER – acquisition parcelles CA50 / CA139 – lieudit « Les Grands Clousaux »
- 11) Amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique – constitution de servitudes – lieudit Genestet sur parcelles CK412 et CK407 – Enedis / Commune de Beaucaire

- 12) Procès-verbal du conseil municipal du 30 juillet 2020

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse ainsi que les pièces y afférentes pour les questions portées à l'ordre du jour.

Les dossiers correspondants pourront préalablement être présentés à votre examen à la Direction Générale des Services.

Veillez agréer, *Madame, Monsieur*, l'assurance de mes sentiments distingués.

Très cordialement



Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire